

## **Lettre de candidature à la présidence de la SNFMI - Luc Mouthon**

Paris le 15 décembre 2024

Cher(e)s collègues,

Je suis candidat à la présidence de la SNFMI pour un second mandat de janvier 2025 à décembre 2026.

J'ai été élu le 4 janvier 2023 président de la SNFMI en ayant proposé de développer trois axes : la nécessité impérieuse de se rapprocher de nos collègues de la Société Française de Médecine Polyvalente qui ont des modes d'exercice hospitalier très proches en hospitalisation MCO, tout en préservant les spécificités de la Médecine interne ; le souhait d'amplifier les interactions avec les pays francophones ; et lever des fonds de façon à augmenter les sommes destinées à financer la recherche en Médecine interne.

Avec Pascal SEVE, secrétaire Général de la SNFMI, et les membres du bureau, nous avons organisé les états généraux de la Médecine interne le 28 septembre 2023 qui ont permis d'affirmer que les internistes souhaitent conserver leurs deux valences et permis la mise en place de plusieurs groupes de réflexion sur les grandes questions prioritaires qui ont émergé : formation, recherche sur les situations fréquentes en Médecine interne et organisation du temps de travail. Dans les suites, nous avons organisé une conférence de concertation « Replacer la Médecine interne au centre du système de santé : Enjeux et perspectives », 18 janvier 2024, qui a réuni des médecins internistes, des représentants de l'Amicale des Jeunes Internistes (l'AJI) en tant que grands invités, et les principaux acteurs concernés par notre spécialité. A cette occasion, le positionnement double de la médecine interne dans le système de soins a été réaffirmé. L'augmentation du nombre des patients polypathologiques, la surspécialisation de nombreuses spécialités médicales et le manque de médecins généralistes, laissent préjuger d'un recours accru à la Médecine interne dans notre système de soins, d'où la nécessité de soutenir notre spécialité. L'ensemble de ces réunions ont donné lieu à plusieurs publications dans la revue de Médecine interne, une tribune dans le journal le Monde « la Médecine interne, une spécialité hospitalière menacée et fragilisée » et un article dans le Quotidien du médecin. Cette réunion a permis d'évoquer la baisse d'attractivité de notre DES, et les moyens d'y remédier mis en place en particulier par l'AJI.

Dans les suites nous avons été sollicités par la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) pour réfléchir à des modifications de la maquette de notre DES pour permettre de former plus d'internes se destinant à un exercice en centre hospitalier non universitaire, en concertation avec nos collègues de médecine polyvalente. La journée annuelle de Médecine interne 2024, qui s'est tenue le 26 septembre, a permis d'échanger sur les propositions de modification de notre maquette du DES de Médecine interne et Immunologie clinique (MIIC) et des critères d'agrément en prenant en compte l'attractivité de notre DES. Dans les suites nous avons mené avec Odile RAUZY, présidente du Collège National des Enseignants de Médecine interne (CEMI) une enquête démographique auprès des coordonnateurs locaux, qui à notre connaissance n'a jamais été menée, permettant de répondre à la DGOS le 9 décembre dernier en faisant des propositions de modifications de la maquette de notre DES et d'augmentation progressive du nombre d'internes dans notre spécialité.

Le développement de travaux de recherche dans le champ des situations fréquentes en Médecine interne est un enjeu majeur. Un groupe de travail a été mis en place au sein du conseil scientifique. Cette démarche intervient alors qu'un certain nombre d'internistes français ont renforcé les groupes

de travail de l'European Federation of Internal Medicine (EFIM) et que la France accueillera du 23 au 27 mars 2027 à Paris le congrès de l'EFIM en collaboration avec la SNFMI.

Nous avons participé aux congrès des sociétés de médecine interne Algérien, Marocain, Tunisien et au congrès méditerranéen de Médecine interne. Les sociétés subsaharienne et sénégalaise de médecine interne ont la volonté développer des liens solides avec la SNFMI.

Nous avons mis en place la « Fondation pour la Médecine interne » qui est abritée au sein de la Fondation de France. Le premier comité exécutif aura lieu début 2025. Cette fondation devrait faciliter la collection de fonds et permette d'augmenter très significativement l'enveloppe budgétaire dédiée à la recherche dans notre spécialité.

Cinquante-quatre ans après sa création en France, la Médecine interne est à un tournant de son histoire. Face à la demande de mise en place d'un DES de médecine polyvalente, il est important que soyons force de proposition comme le suggère la DGOS pour accueillir et former plus d'internes au sein du DES de MIIC en leur offrant une formation de qualité pour exercer en hospitalisation non programmée en centres hospitaliers non universitaires, tout en maintenant un niveau d'excellence de la recherche en Médecine interne dans les maladies rares et bientôt dans les maladies fréquentes.

Ce nouveau mandat, si je suis réélu, devrait me permettre de participer à négocier ce tournant, modifier notre maquette, accompagner la montée en charge du nombre de nos internes dans les années qui viennent tout en préservant la qualité de la formation et l'attractivité de notre DES en collaboration avec le CEMI et l'AJI, et renforcer la place de la Médecine interne sur l'ensemble du territoire national et en particulier dans les centres hospitaliers non universitaires. Enfin l'amorçage d'une levée de fonds importante, via la fondation, devrait permettre de financer un plus grand nombre de bourses projets de recherche et de contribuer à ce que nos internes et chefs de clinique puissent accéder à des financements et que notre spécialité renforce encore le rôle majeur qu'elle joue déjà dans la recherche clinique et translationnelle.

Bien amicalement

Luc Mouthon

Chef de service de Médecine interne

Hôpital Cochin, GH Paris Centre, Assistance Publique Hôpitaux de Paris et Université Paris Cité.